

CAPa Palefrenier soigneur

FORMATION EN APPRENTISSAGE (SUR 2 ANS)



 CFA
CFPC
AGRIPOLE
ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT
LES MÉTIERS DU CHEVAL ET DE L'AGRICULTURE

La formation

Objectifs du CAPa Palefrenier soigneur

Ce diplôme de niveau 3 du Ministère de l'Agriculture permet de se former au métier de palefrenier soigneur. À la fin de votre formation à Agri'Pôle, vous serez polyvalent et serez capable d'assurer les soins quotidiens aux chevaux ainsi que leurs déplacements, les travaux d'entretien d'écurie, des espaces de travail des chevaux, des lieux d'accueil du public et des abords de l'entreprise. Le palefrenier soigneur, est responsable des soins quotidiens mais aussi de la mise en œuvre de la préparation physique (longe) du cheval. Vous apprendrez à percevoir les changements et comportements anormaux des équidés à réagir en cas d'aléas et deviendrez ainsi la première personne ressource des publics accueillis dans l'entreprise. Le palefrenier soigneur est en charge de l'entretien des infrastructures liées à l'utilisation des équidés, des abords de l'établissement et est donc amené à la conduite des équipements tractés, portés ou semi-portés. Il doit d'ailleurs être capable de réaliser des travaux de maintenance de ses outils ainsi que de ses engins. Enfin vous pouvez être amené à seconder les divers intervenants spécifiques à l'orientation de l'entreprise d'accueil, comme par exemple lors de la manipulation de poulinières ou poulains.

Rythme

- ♦ **Durée** : Formation alternée sur deux ans **en parcours classique**. Des parcours individualisés sont possibles en fonction du résultat de positionnement et des VAA (Validation des Acquis Académiques)
 - ⇒ 12 semaines de 35 heures de présence au CFA par an (soit 420h par an)
 - ⇒ 40 semaines en entreprise par an dont 5 semaines de congés payés
 - ⇒ Rythme indicatif : regroupement d'une semaine au CFA toutes les 3 semaines environ
- ♦ **Début de la formation** : en septembre (possibilité d'entrée en cours d'année)

Répartition horaire et contenu des modules

Les modules sont répartis en unités capitalisables (UC) :

Formation en 2 ans

UC générales (408 heures sur 2 ans)

- ♦ UCG 1 : Agir dans des situations de la vie sociale 228 h
 - ⇒ Histoire, géographie, économie générale, éducation socio-culturelle, mathématiques et informatique
- ♦ UCG 2 : Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle 72 h
 - ⇒ APSAES (activités physiques sportives, artistiques et d'entretien de soi) et sciences
- ♦ UCG 3 : Interagir avec son environnement social 108 h
 - ⇒ Lettres, Anglais, vie de l'alternant et récupération du vécu

UC professionnelles (432 heures sur 2 ans)

- ♦ UCP 1 : Réaliser des soins courants aux équidés 252 h
- ♦ UCP 2 : Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés 72 h
- ♦ UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, installations, aires de travail et abords 60 h
- ♦ UCARE : Mettre en œuvre des techniques de soins et de manipulation des reproducteurs en période de monte 70 h

Evaluation et validation du diplôme

Le diplôme est composé de 7 UC. Son obtention est conditionnée par la validation de chacune d'entre elles. Les candidat.e.s déjà titulaires d'un diplôme ou titre de niveau 3 ou supérieur peuvent faire valoir une équivalence de droit des UC générales et donc les valider de façon automatique. Le/la candidat.e conserve le bénéfice des UC acquises 5 ans et peut repasser les UC manquantes dans le cadre d'un redoublement, en candidat.e libre ou en formation professionnelle libre.

Que fait-on après ?

L'obtention du CAPa Palefrenier soigneur permet de trouver une place salariée dans une exploitation d'élevage de chevaux, dans les centres équestres, dans les centres d'entraînement de chevaux de courses et dans toutes les activités de valorisation des équidés.

La poursuite d'étude est également possible vers un Brevet Professionnel Responsable d'une Entreprise Hippique (BP REH), un BACCauréat PROfessionnel Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique (BAC PRO CGEH), ou Un Certificat d'Aptitude Professionnel agricole (CAPa) dans une autre spécialité comme un CAPa Maréchal-ferrant dispensé à St-Hilaire-du-Harcouët (des équivalences sont alors permises).

Frais de formation

Tarifs des pensions au 1er septembre 2026 (hébergement possible à l'internat) :

- ◆ Déjeuner : 4,50€
- ◆ Nuitée + petit-déjeuner + déjeuner + dîner : 15,70€

AIDES DE L'OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES (OCAPIAT)

Pour tout contrat d'apprentissage signé, les frais annexes d'hébergement et de restauration s'élèvent à 453 € par an (forfait 5 jours sur 12 regroupements), le reste étant pris en charge par OCAPIAT qui attribue également aux primo-entrants une aide financière à l'équipement.

Rémunération de l'apprenti.e

La rémunération, fixée par la Loi pour la Liberté de Choisir son avenir Professionnel (LCAP), est un pourcentage du SMIC (1 867,02 € au 1er juin 2026) suivant le barème indicatif suivant (se référer également à la convention collective qui peut être plus favorable) :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
16-17 ans	27% (504 €)	39% (728 €)	55% (1 026 €)
18-20 ans	43% (802 €)	51% (952 €)	67% (1 250 €)
21-25 ans	53% (989 €)	61% (1 138 €)	78% (1 456 €)
26 ans et +	100% (1 867 €)	100% (1 867 €)	100% (1 867 €)

Aides à l'embauche (LCAP) :

Pour les contrats signés à partir du 24 février 2025, l'employeur peut bénéficier d'une aide pour l'embauche d'un.e apprenti.e d'un montant unique de 5 000 €.

(uniquement pour la première année d'exécution du contrat)

Intégrer la formation

Modalités d'inscription

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit :

- ◆ Etre âgé.e de moins de 30 ans et avoir 15 ans (ou plus) au 31 décembre de l'année d'intégration ;
- ◆ Avoir suivi une scolarité complète jusqu'en fin de classe de troisième ;
- ◆ Avoir signé un contrat d'apprentissage.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour étudier vos besoins et les modalités d'adaptation possibles (accès, accompagnement, supports pédagogiques...), vous pouvez être mis.e en relation avec la référente handicap de notre centre.

Dossier d'inscription disponible sur demande auprès du secrétariat du CFA-CFPC :

- ⇒ 02.33.91.02.29
- ⇒ cfa.st-hilaire@educagri.fr

Positionnement

Chaque candidat.e est invité.e à réaliser un positionnement constitué d'évaluations pratiques et d'un entretien avec l'équipe des formateurs et formatrices chargée.s des enseignements.

L'entretien et les évaluations permettent d'évaluer les motivations du/de la candidat.e et d'ajuster le parcours de formation en fonction de ses acquis.

Le centre de formation

Equipe administrative et pédagogique

- ⇒ Des formateurs et formatrices spécialistes dans leur domaine d'intervention, qui vous accompagnent dans la réalisation de votre projet professionnel et des intervenant.e.s professionnel.le.s
- ⇒ Une secrétaire, une infirmière, une référente handicap, une assistante sociale et un technicien informatique et multimédia.

Equipement et matériels

- ⇒ Un centre équestre ; un tapis roulant ; un squelette cheval adulte ; du matériel innovant ...
- ⇒ Des salles de cours équipées d'un vidéoprojecteur, un CDI
- ⇒ Une exploitation Agricole (usage du matériel)



JM - Mise à jour : 26 août 2026

AGRIPÔLE
ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT
LYCÉE AGRICOLE CFA CFPPA CENTRE ÉQUESTRE EXPLOITATION AGRICOLE

CFA / CFPC Agri'Pôle Saint-Hilaire
400 route de Fougères
50600 Les Loges-Marchis
02.33.91.02.29
cfa.st-hilaire@educagri.fr



Itinéraires & horaires :
atoumod.fr

